

Réunion de Bureau du 13 avril 2011

L'an deux mille onze, le treize avril à dix huit heures trente, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU, dûment convoqués, réunis à l'hôtel communautaire à Azay-le-Rideau, sous la Présidence de Monsieur Philippe BEAUVILLAIN, Président.

Étaient présents :

- ⇒ M. VERDIER pour AZAY-LE-RIDEAU
- ⇒ M. DURAND pour BRÉHÉMONT
- ⇒ M. MASSARD pour LA CHAPELLE-AUX-NAUX
- ⇒ M. HURTEVENT pour CHEILLÉ
- ⇒ M. VÉRON pour LIGNIÈRE DE TOURAINÉ
- ⇒ M. GUIMARD pour PONT-DE-RUAN
- ⇒ Mme AZÉ pour RIGNY-USSÉ
- ⇒ Mme VISCIÈRE pour RIVARENNES
- ⇒ M. BOUISSOU pour SACHÉ
- ⇒ M. LOIZON pour THILOUZE
- ⇒ M. GOUBIN pour VALLERES
- ⇒ M. BEAUVILLAIN pour VILLAINES-LES-ROCHERS

Membre invitée : Mme DUVAULT pour Pont-de-Ruan

Le Président de la Communauté de Communes accueille les membres présents et ouvre la séance. Le dernier compte rendu est lu, il est accepté à l'unanimité. Monsieur BOUISSOU est élu secrétaire de séance.

PRÉSENTATION D'UN PROJET D'INSTALLATION DE FERME PHOTOVOLTAÏQUE

La communauté de communes a été informée du projet de centrale solaire photovoltaïque sur des surfaces de terrain sises Les Méchinières appartenant à Monsieur François de Chènerilles sur la commune d'Azay-le-Rideau.

La Société JUWI EnR présente le projet à l'assemblée, à savoir la réalisation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance comprise entre 8 et 12 MWc (la Centrale).

Les emprises foncières en cause seront à détacher des parcelles suivantes : N° AL 27, AL 28, AL 29, AL 30, AL31 et AM 1.

La Centrale serait composée des éléments suivants :

- Des modules photovoltaïques fixés sur des structures support,
- Des postes onduleurs installés dans des locaux fermés (leur nombre dépendra de la puissance de la centrale),
- Un poste de livraison,
- Des câbles enterrés reliant entre elles les différentes parties du système ainsi que la centrale au réseau d'adduction d'énergie et de télécommunication,
- Une clôture entourant l'installation,
- Un chemin d'accès.

Afin de permettre la réalisation de toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation de la Centrale, une promesse de bail emphytéotique sous conditions suspensives (étude d'impact, étude de faisabilité, permis de construire purgé de tout recours, études de raccordement au réseau, contrat d'achat d'électricité par EDF ...) sera signée entre JUWI EnR et le propriétaire du terrain.

La commune d'Azay-le-Rideau à émis un avis défavorable sur ce projet. Elle a souhaité suivre l'avis négatif de la chambre d'agriculture et protéger les sols à potentiel agricole. De plus la commune d'Azay-le-Rideau souhaite avoir le résultat de l'étude d'impact sur ce projet.

Le comité économique de la communauté de communes s'est positionné favorablement sur ce projet en retenant son caractère innovant.

Il est à considérer que ce projet apporterait une fiscalité non négligeable pour la communauté de communes.

Le bureau communautaire décide de porter ce projet à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire afin que celui-ci se positionne sur le projet.

LOCATION BOX COMMUNAUTAIRE SOREGIES

Monsieur le Vice-Président indique aux membres présents que l'installation d'un savonnier artisanal dans un local communal conduit l'occupant actuel, la société SOREGIES, chargée de l'alimentation en gaz, à trouver un autre local.

Le petit box situé face aux locaux communautaires peut-être proposé en attendant la disponibilité d'autres bureaux sur la commune.

Il est proposé à l'entreprise un bail précaire d'une année renouvelable par tacite reconduction avec le versement d'un loyer mensuel hors charges de 250 € HT à partir du 1^{er} mai 2011.

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 mai 2008 portant délégation au Bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Après avoir délibéré, le bureau communautaire à l'unanimité :

- autorise le Président à signer le bail précaire correspondant, renouvelable par tacite reconduction,
- fixe le loyer mensuel à 250 € HT hors charges.

CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA VENTE DE BILLETTERIE

Monsieur le Président explique que l'Office de tourisme souhaite développer la billetterie des sites du Pays d'Azay le Rideau et notamment le Musée de l'Osier et de la Vannerie, les Jardins du Château de la Chatonnière et le Musée Maurice Dufresne.

Monsieur le Président précise qu'il y aura un mode de fonctionnement différent selon les sites : soit les sites fourniront à l'Office de tourisme des carnets de billets qui, tamponnés par l'Office de tourisme, serviront de justificatifs pour l'établissement d'une facture ; soit l'Office de tourisme achètera à tarif préférentiel des billets qui pourront être échangés en fin de saison contre des billets valables pour la saison suivante.

Les modalités de fonctionnement de ce partenariat et les droits et obligation de chacune des parties ainsi que les tarifs d'achat et de vente seront définis dans une convention signée entre le SPA – Office de tourisme et les sites. Monsieur le Président présente les conventions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du tourisme à signer cette convention.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'AVRIL

- Développement économique :
 - Nouveaux ateliers relais ZA la Loge, validation du permis de construire,
 - Avis sur le projet photovoltaïque JUWI ENR Azay-le-Rideau,
 - Plan de financement rectificatif pour le projet ELHYSS,

➤ **Développement touristique :**

- **Convention de partenariat – CCPAR/commune de Villaines-les-Rochers – musée de la vannerie et de l'osier,**
- **Réalisation d'une liaison cyclotouristique dans le cadre du schéma vélo du Pays du Chinonais,**

➤ **Administration générale :**

- **Vote du compte administratif 2010,**
- **Approbation du compte de gestion 2010,**
- **Affectation du résultat 2010,**
- **Vote du budget primitif 2011,**
- **Vote du compte administratif 2010 du SPA,**
- **Approbation du compte de gestion 2010 du SPA,**
- **Affectation du résultat 2010 du SPA,**
- **Vote du budget primitif 2011 du SPA,**
- **Vote du taux de cotisation foncière des entreprises (C.F.E.),**
- **Vote du taux de la taxe d'habitation 2011,**
- **Vote du taux de la taxe foncière non bâtie 2011,**
- **Vote du taux de la taxe foncière bâtie 2011,**
- **Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2011.**

➤ **Questions diverses**

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOUISSOU s'étonne d'apprendre que les conseils communautaires soient enregistrés sans que l'ensemble des élus ne soit au courant. Il demande que lors du prochain conseil communautaire, l'autorisation soit demandée aux élus d'enregistrer les séances de conseil communautaire.

Monsieur BOUISSOU demande quelle sera l'organisation des vice-présidents suite à la démission de son poste de vice-président de Monsieur LOIZON.

Monsieur le Président indique qu'il proposera au conseil communautaire de porter le nombre de vice-présidents de 6 à 5. Il envisage une refonte des délégations aux vice-présidents.

Il est demandé par plusieurs élus de ne plus maintenir les réunions de vice-présidents afin que les sujets qui y sont traités soient désormais étudiés par le Bureau communautaire.

Monsieur VERDIER propose que la communauté de communes achète un aérateur- scarificateur qui sera mis à disposition des communes pour l'entretien des terrains de football.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 20H30.

Le prochain Bureau communautaire aura lieu le mercredi 11 mai 2011 à 18H30.

MEMBRES	Émargement
Michel VERDIER - 3 route des Vergers 37190 AZAY LE RIDEAU	
Daniel DURAND – 15 rue de Bray 37130 BRÉHÉMONT	
Philippe MASSARD - 54 Levée de la Loire 37130 LA CHAPELLE AUX NAUX	
Jean-Serge HURTEVENT - 3 petite Rue 37190 CHEILLÉ	
Bernard VÉRON - 13 les Chauvaux 37130 LIGNIÈRES-DE-TOURAINÉ	
Jean-Pierre GUIMARD - Les Pontins 37260 PONT-DE-RUAN	
Michelle DUVAULT – la Bourdellière 37260 PONT DE RUAN	
Colette AZÉ - 58 rue Principale 37420 RIGNY-USSE	
Marie-Thérèse VISCIÈRE - 27, route de la Gare 37190 RIVARENNES	
Olivier BOUISSOU - la Croix Percée 37190 SACHÉ	
Éric LOIZON - 2, rue Buissonnière 37260 THILOUZE	
Alain GOUBIN - 3 rue du Val de Loire 37190 VALLÈRES	
Philippe BEAUVILLAIN - 12, rue de l'Orgellière 37190 VILAINES LES ROCHERS	